



## **LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE REIMS**

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU** le décret n° 2008-1386 du 19 décembre 2008 portant dispositions transitoires relatives à la création du corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et modifiant le décret n° 2005-1191 du 21 septembre 2005 modifié relatif à l'évaluation et à la notation de certains fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- VU** l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1ère classe des administrations de l'État ;
- VU** l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;
- VU** l'arrêté du 5 février 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

### **ARRÊTE :**

#### **Article 1 :**

Le jury des concours externe et interne pour le recrutement dans le deuxième grade du corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de Reims, au titre de la session 2026, est constitué comme suit :

#### **Présidente**

Isabelle Deris, cheffe de division des affaires financières, rectorat de Reims (Marne)

#### **Vice- Président**

Simon Vienne-Sydor, secrétaire général et agent comptable, lycée Marie de Champagne de Troyes (Aube)

## Membres du jury

Michaël Anne, chef du bureau des personnels enseignants, rectorat de Reims (Marne)  
Anthony Bellorini, adjoint au service des affaires juridiques, rectorat de Reims (Marne)  
Christine Berger, gestionnaire à la division des affaires financières, rectorat de Reims (Marne)  
Chloé Berton, secrétaire générale, collège La Source de Rilly-la-Montagne (Marne)  
Olivier Bracquemart, secrétaire général, collège Paulette Billa de Tinquex (Marne)  
Arnaud Chretien, secrétaire général, collège Les Jacobins de Troyes (Aube)  
François Crespel, chef de bureau de la division des affaires financières, rectorat de Reims (Marne)  
Morgane Debrosse, secrétaire du pôle administratif cabinet et secrétariat général, rectorat de Reims (Marne)  
Bénédicte Demissy, attachée d'intendance, lycée Jean-Baptiste Clément de Sedan (Ardennes)  
Sophie Dessaint, secrétaire générale, lycée Jean Talon de Châlons-en-Champagne (Marne)  
Sophie De Timmerman, secrétaire générale, lycée professionnel Decombles de Chaumont (Haute-Marne)  
Sarah Dif-Fernandez, cheffe de bureau à la division des examens et concours, rectorat de Reims (Marne)  
Karine Genty, secrétaire générale et agent comptable, lycée professionnel Charles de Gonzague de Charleville-Mézières (Ardennes)  
Cyril Henry, secrétaire général, collège Charles Delaunay de Lusigny-sur-Barse (Aube)  
Géraldine Kutter, secrétaire générale et agente comptable, lycée Jean Moulin de Revin (Ardennes)  
Ketty Pairin, responsable du service financier et intérieur, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Châlons-en-Champagne (Marne)  
Éric Pouchin, chef de la division des personnels, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Châlons-en-Champagne (Marne)  
Angélique Ranvier, chargée de mission, rectorat de Reims (Marne)  
Christophe Schuler, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement, aux sports et à la vie associative, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Troyes (Aube)  
François Thome, chef de la division des affaires générales et financières, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Charleville-Mézières (Ardennes)

### **Article 2 :**

Madame la cheffe de la division des examens et concours de l'académie de Reims est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le re  
Fait à Reims, le 20 mars 2026  
de l'Éducation nationale de Reims  
  
Vare... SSET  
Vincent Stanek